





| | | |
|-------------|--------|----|
| 4.0 crédits | 30.0 h | 2q |
|-------------|--------|----|

| | |
|---|---|
| Enseignants: | Brion Fabienne ; Rousseaux Xavier (supplée Brion Fabienne) ; |
| Langue d'enseignement: | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Thèmes abordés : | <p>Le cours examine comment,</p> <p>--</p> <p>au niveau macro-sociologique, divers auteurs majeurs ont pensé les relations entre formes et formations sociales, d'une part, et formes et formations pénales, d'autre part ;</p> <p>--</p> <p>au niveau méso-sociologique, divers auteurs majeurs ont pensé la prison, ses fonctions et ses effets, tout particulièrement pour les personnes privées de leur liberté.</p> <p>Il présente et discute les théorisations et reprises théoriques, en les rapportant:</p> <p>--</p> <p>au contexte dans lequel elles ont été formulées ;</p> <p>--</p> <p>à la perspective théorique dans laquelle elles s'inscrivent ;</p> <p>--</p> <p>aux recherches empiriques à partir desquelles elles ont été formulées, éprouvées et modifiées</p> <p>--</p> <p>aux applications auxquelles, le cas échéant, elles ont donné lieu.</p> <p>La capacité de</p> <ul style="list-style-type: none"> - formuler des hypothèses de recherche à partir des théories étudiées - mobiliser les théories étudiées pour problématiser une situation - mobiliser les outils et techniques d'analyse requis pour l'évaluation critique de la pénalité et de peines déterminées est stimulée dans le cadre de l'enseignement magistral. |
| Acquis d'apprentissage | <p>Le cours vise à développer la formation sociologique des étudiants en leur proposant d'analyser les contributions de la sociologie à l'étude de la pénalité, de la peine et du contrôle social.</p> <p>Trois objectifs plus spécifiques sont assignés au cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer l'esprit critique des étudiants, notamment -- en situant la pénalité par rapport à d'autres dispositifs de régulation sociale ; -- en développant la connaissance et la maîtrise des outils d'analyse requis pour l'évaluation critique de la pénalité et de peines déterminées -- en mettant en évidence les inférences qu'il est possible de tirer à partir de l'observation historique ou empirique de systèmes concrets de peines - Développer leurs connaissances en matière de théories sociologiques de la pénalité et de la peine, ainsi que la compréhension des concepts et des propositions que ces théories énoncent et articulent ; - Leur apprendre à voir dans ces théories, concepts et propositions des outils utiles et perfectibles et à les mobiliser dans un usage pratique, scientifique ou politique. <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants : | Examen écrit (QCM + 2 questions ouvertes) |
| Méthodes d'enseignement : | Cours ex cathedra . La présence à tous les cours est requise. |
| Contenu : | <p>Le cours s'organise autour de la présentation des théories de la pénalité et des peines développées par :</p> <p>(1) Emile Durkheim, Goerg rusche and Otto Kirchheimer, Michel Foucault</p> <p>(2) Donald Clemmer, Gresham Sykes, Erving Goffman, Phil Zimbardo.</p> <p>Des études contemporaines retravaillant les oeuvres léguées par ces théoriciens seront présentées et discutées.</p> |

| | |
|------------------------------|-------------------------------------|
| Bibliographie : | Portefeuille de lectures sur Moodle |
| Faculté ou entité en charge: | ECRI |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|-------------------------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Master [120] en anthropologie | ANTR2M | 4 | - |  |
| Bachelier en sociologie et anthropologie | SOCA1BA | 4 | - |  |
| Master [120] en sociologie | SOC2M | 4 | - |  |
| Master [120] en criminologie | CRIM2M | 4 | - |  |